

Reçu le 26 SEP. 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué et vous souhaitez comprendre ce que vous avez vu.

Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, le Centre national d'études spatiales et son service spécialisé le GEIPAN vous proposent une démarche en deux temps :

- Sur le site Internet www.geipan.fr, consultez tout d'abord le guide d'identification des PANs où vous trouverez peut-être une explication à votre observation.
- Si vous n'avez pas trouvé d'explication, remplissez le questionnaire suivant qui nous permettra d'ouvrir une enquête.
 - Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct
 - Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et peut-être unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DÉPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIÈRE PAGE

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

2514

Vendredi soir 19 septembre, notre fils est rentré de pêche, la semaine avait une météo estivale; il fait encore chaud. L'ambiance est à la détente pour promener notre chien vers 21H05 après dîner. Au retour en regardant vers Paris, j'attrape mon fils d'un objet statique dans le ciel à la luminosité extraordinaire. Un forme de tambour conique, un rayonnement diffus et net à l'extérieur de la forme de l'objet. Il n'y a pas de lumière parasites. On observe, me vient à l'esprit une salle de bal grande scintillante, puis 2^e question : un insecte nocturne et statinaire : non. Q.q. secondes s'écoutent et l'objet, toujours à la même altitude glisse sur la droite, tombe à angle droit(!) encore à gauche et disparaît derrière l'horizon d'arbres. Si l'objet est détectable, il est impossible que le radar d'ORLY ne l'a pas localisé. Mon fils aurait vu l'objet au dessus de Bruxelles à 21H40 direction 60°.
Enfin, je crois que ma formation visuelle m'a appris à observer et d'ayant aucun intérêt pour la science fiction, je n'ai aucune image de référence.

CONFORMEMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHAGES ET AUX LIBERTÉS, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DÉPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

o-Pr

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Après dîner, mon fils et moi allont promener le chien pas d'âcole.

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

91330 YERRES

Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule)

A pied, sur une

Date de l'observation : 19/09/2014 Heure précise de début (en heure locale) : 21H40

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : ~ 30 secondes

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? 1
Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins) ?

mon fils de 15 ans

L'observation s'est faite de façon : continue / ~~discontinue~~
(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

/

Comment s'est finie cette observation ?

l'objet a disparu de notre horizon domine les arbres

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? **OUI** / **NON**
(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

/

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

- $t = 21^\circ$
- ciel très clair et dégagé, pas de vent
- très calme

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

non, les étoiles apparaissent de la taille d'une tête d'épingle, les avions décollent de ORLY de la taille de 4 cm avec la négativisation évidente + feu + rouge

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

luminaires de rue du montgomm
à 20 m à gauche

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...):

avant et après observation : passage d'avions (1 ou 2),
avant voiture,
les avions décollent d'ORLY, passent à basse altitude
au dessus de Villeneuve St Georges et prennent de
l'altitude et changeant de cap.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

1

Forme:



en flame

Couleur:

blanc, intense ~~mais brillant~~ très dense

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.):

luminosité intense, jamais vu, diffusion nette
≈ 100 fois la lumière d'un avion, peut être l'intensité d'une fusée éclairante de navigation

Présence d'une traînée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

NON

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras):

2 cm, peut être 20 m vu à 2 km

Bruit provenant du phénomène (siflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

NON

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage):

devant ni devant ni arrière ≈ 5 km (?)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSEZ PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

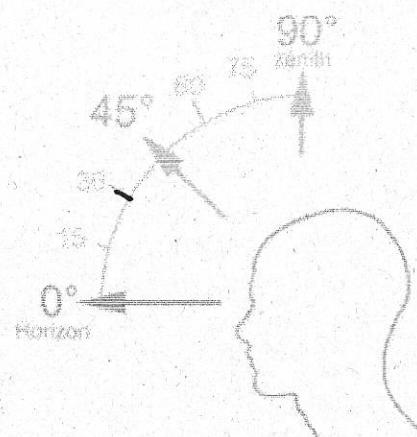
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

~ 300°

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

30 °



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

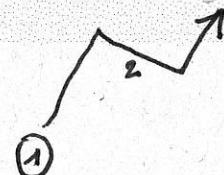
~ 300°

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

1/2 fois plus haut que les arbres ~ 25 degrés

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

1 stationnaire
2 vitesse lente (50 Km/h ?) avec zigzag



Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

20 °

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :



Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissons la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires.:

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

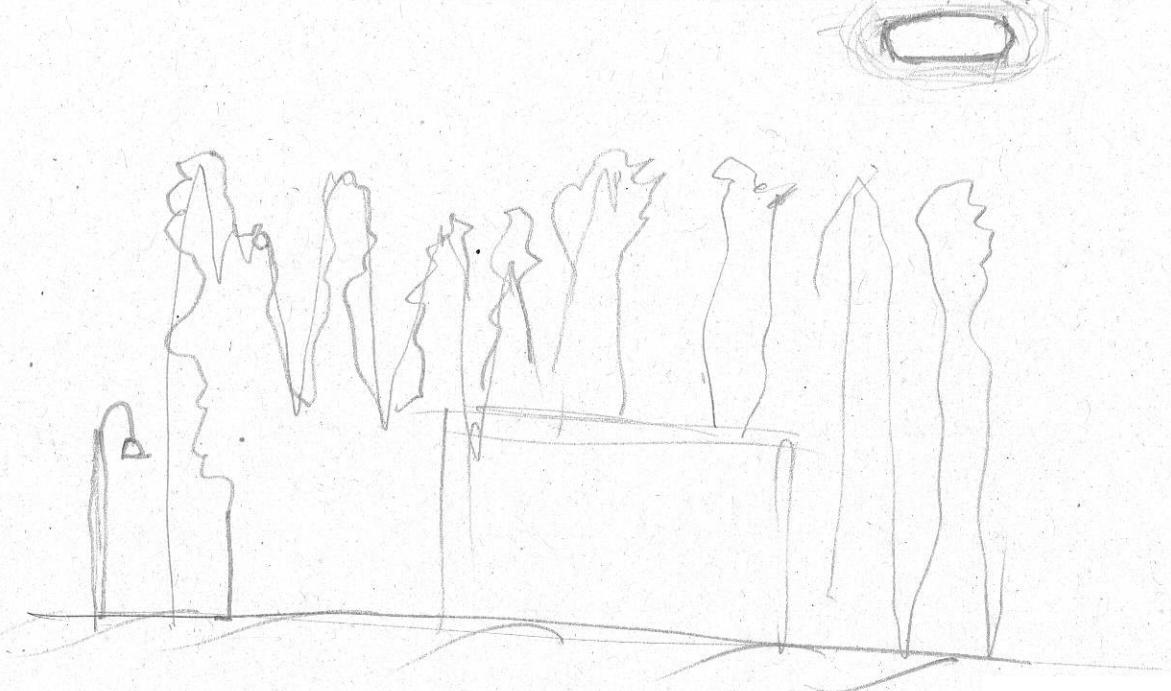
Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.



rayonnement
comt

objet

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DEPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSEZ PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

Et maintenant ?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

minorité : surprise, ma pensée sur le champ fut :
la salle du bas de l'hôtel de ville de Paris éclairée
d'une façon rayonnante. Une émotion "joyeuse"

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

- en parler à la maison
- bien
- recherche sur internet

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Phénomène inconnu :

- luminosité extraordinaire : ce n'est pas un phénomène d'observation pas distinct d'ailleurs est-on capable de produire une luminosité si intense
- paroxysme et statique et aléatoire non continu

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Avez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Aucun intérêt, et la science fiction ne m'a jamais intéressé

Cette observation a-t-elle change votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

- Non
- notre développement technologique a 1 siècle, on utilise le moteur thermique; si une intelligence a développé sa propulsion depuis 10 ou 50 siècles : d'autres énergies seraient disponibles

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Non , pas en l'état actuel de nos connaissances

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIÈRE PAGE

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :
- Police (mentionner le commissariat et la date) :
- GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :
- Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :
- Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :
- Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :
- Internet (mentionner le site et la date) :

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI / NON
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.
(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

2 Questionnaire

1 Croquis du phénomène observé (nombre : ... 1 ...)

2 Carte(s) ou plan(s) (nombre : ... 2 ...)

Photographie(s) de l'observation (nombre :)

Vidéo(s) de l'observation (nombre :)

Photographie(s) de l'environnement (nombre :)

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage anonymisé sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussigné ...

certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à *bmx*

le *23 / 9 / 2014*

Si vous complétez ce formulaire par courriel, inscrivez votre signature scannée ou tapez simplement votre nom.

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales

DCT/DA/GEIPAN

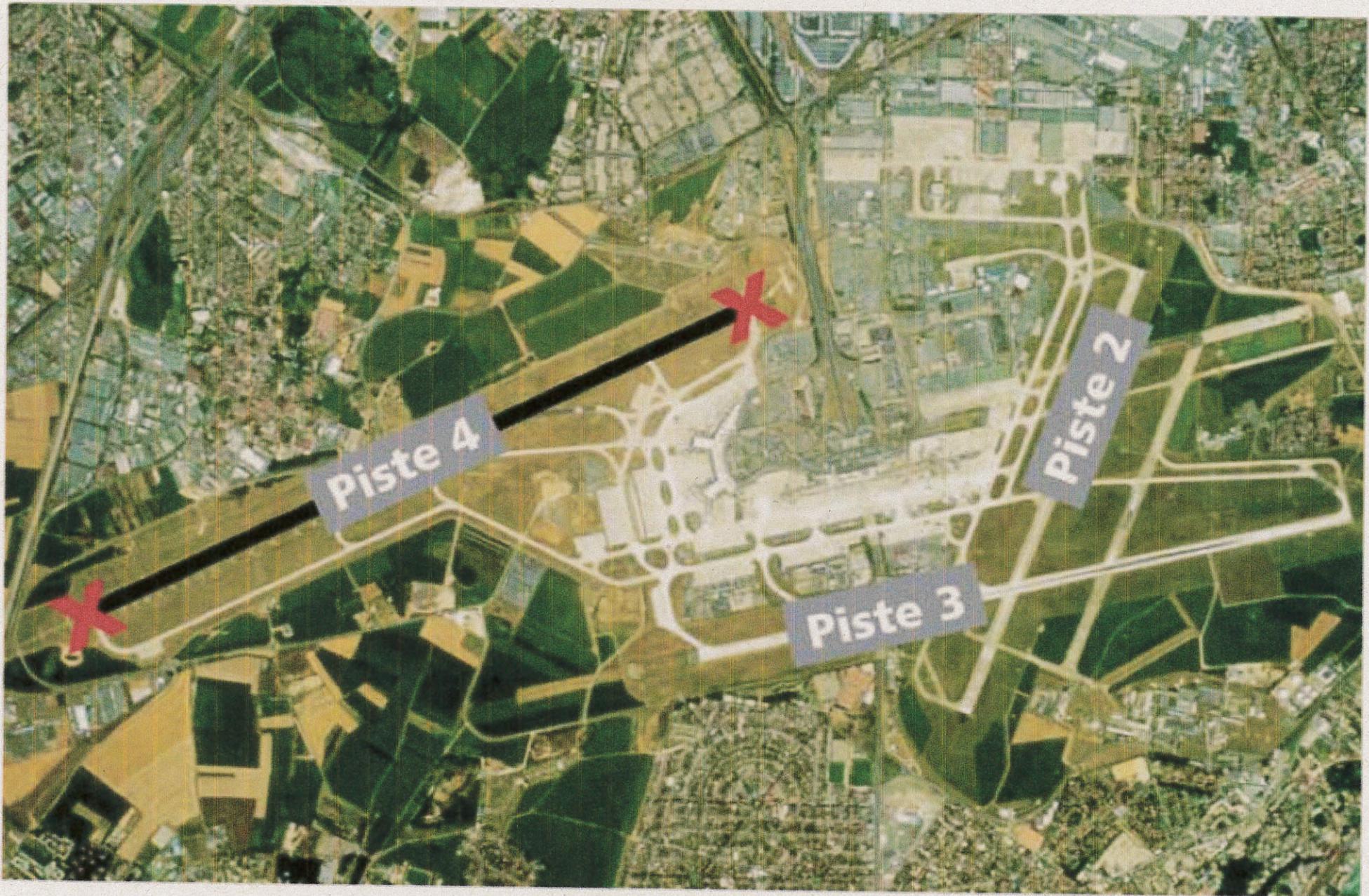
18 avenue Édouard Belin,
31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78-774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE



Une rénovation qui renforce les atouts de Paris - Orly



Vue planimétrique de Paris - Orly

Les trois pistes de Paris - Orly constituent l'un des principaux atouts de la plate-forme. Orientées Est-Ouest, les deux pistes principales sont équipées pour les atterrissages tout temps et peuvent accueillir

91330 YERRES

19/9/2014